



Communiqué de presse

Luxembourg, le 5 mai 2022

Activités des auditeurs de l'UE en 2021: contrôler la performance de l'Europe est plus crucial que jamais

Aujourd'hui, la Cour des comptes européenne a publié son rapport annuel d'activités pour 2021. Ce document donne une vue d'ensemble des travaux réalisés l'année dernière par la Cour ainsi que des informations sur la gestion de l'institution, son personnel et ses finances. Il décrit également comment les 900 agents de la Cour ont continué à fournir des rapports indépendants et objectifs sur des questions essentielles pour l'avenir de l'Union. Les États membres étant confrontés aujourd'hui à de nombreux défis imprévus, la Cour des comptes européenne joue un rôle crucial en mettant en évidence les aspects des actions de l'UE qui fonctionnent bien, en attirant l'attention sur ceux qui sont perfectibles et en recommandant des changements substantiels afin de permettre à l'UE d'atteindre son plein potentiel. Grâce à ces travaux, l'UE peut s'appuyer sur ses efforts antérieurs pour améliorer sa gestion financière et veiller à ce que ses dépenses produisent des résultats.

En 2021, les auditeurs de l'UE ont poursuivi leurs travaux malgré les restrictions en matière de déplacements et les règles de santé publique dictées par la COVID-19. Leur capacité à réaliser des audits sur le terrain est restée très limitée. Mais ils se sont adaptés à la nouvelle situation, ont modifié rapidement leurs méthodes de travail et ont appris très vite à utiliser de nouveaux outils pour pouvoir fournir un service d'audit public efficace dans l'Union.

Les auditeurs de l'UE ont ainsi pu formuler en temps opportun des conclusions utiles et des recommandations spécifiques et pertinentes. En 2021, la Cour a proposé 55 publications, dont 32 rapports spéciaux et documents d'analyse portant sur un grand nombre de problèmes auxquels l'UE est confrontée dans ses différents domaines de dépenses et d'action. Les auditeurs ont notamment traité de questions en lien avec la politique agricole commune (PAC) et le changement climatique, le principe du pollueur-payeur, l'électromobilité, l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), la coopération de l'UE avec les pays tiers pour le retour des migrants illégaux, l'échange d'informations fiscales, la finance durable, le blanchiment de capitaux et la désinformation. Ils ont également publié deux rapports liés à la COVID-19, à savoir un document d'analyse consacré à la réponse sanitaire apportée par l'UE, et un rapport d'audit sur les droits des passagers aériens pendant la pandémie.

Le rapport annuel d'activités est disponible dans son intégralité sur le site eca.europa.eu.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

Les publications de la Cour (rapports d'audit, documents d'analyse et avis) constituent un élément essentiel de la chaîne de responsabilité de l'UE. Ils permettent au Parlement européen et au Conseil de suivre et de contrôler la réalisation des objectifs stratégiques de l'UE, ainsi que de demander des comptes aux responsables de la gestion budgétaire de l'Union, principalement à la Commission européenne.

*«Alors que la pandémie de COVID-19 n'est toujours pas derrière nous, une autre crise terrible a brusquement frappé aux portes de l'UE» a déclaré Klaus-Heiner Lehne, Président de la Cour.
«L'Europe connaît des moments sombres. Plus que jamais, l'UE doit faire preuve d'unité et être à la hauteur. La mission de la Cour des comptes européenne est plus cruciale que jamais. Conscients de cette importance, nous poursuivrons nos efforts pour évaluer la valeur ajoutée de l'action de l'UE.»*

Le programme de travail de la Cour pour 2022 et au delà, publié en décembre 2021, dévoile les priorités d'audit pour les prochaines années et apporte des informations détaillées sur les 79 rapports spéciaux et documents d'analyse qui seront publiés. Il s'articule autour de quatre domaines stratégiques, à savoir: la compétitivité économique de l'Union; la résilience face aux menaces pesant sur la sécurité de l'Union, et le respect des valeurs de l'UE que sont la liberté, la démocratie et l'état de droit; le changement climatique, l'environnement et les ressources naturelles; les politiques budgétaires et les finances publiques dans l'Union. Seize de ces rapports porteront sur des questions relatives à la réaction de l'UE à la COVID-19, comme l'acquisition de vaccins, et sur une série d'audits consacrés à la facilité pour la reprise et la résilience (l'initiative NextGenerationEU), mise en place pour aider l'Europe à se remettre des effets de la pandémie.

Informations générales

La Cour des comptes européenne est l'institution chargée de l'audit externe indépendant de l'UE. Elle a son siège à Luxembourg et est entrée en fonction en 1977. Elle emploie quelque 900 agents de toutes les nationalités de l'UE. En 2021, la Cour a recruté 80 nouveaux agents et accueilli 56 stagiaires dans le cadre de leurs études universitaires pour des périodes allant de trois à cinq mois. Environ la moitié des membres de son personnel sont des femmes. Le budget 2021 de la Cour avoisinait 153,7 millions d'euros, ce qui représente moins de 0,1 % des dépenses totales de l'UE et environ 1,5 % des dépenses administratives de celle-ci.

La Cour a pour mission:

- de s'assurer que l'UE tient une comptabilité rigoureuse, que ses règles financières sont correctement appliquées et que ses politiques et programmes sont mis en œuvre de façon optimale et permettent d'atteindre les objectifs fixés;
- de contribuer à l'amélioration de la gestion financière de l'UE, d'œuvrer au renforcement de l'obligation de rendre compte et d'encourager la transparence;
- de mettre en garde contre les risques et de relever les lacunes et les réussites, tout en fournissant une assurance et des orientations aux décideurs politiques et aux législateurs de l'UE;
- de présenter ses observations et ses recommandations au Parlement européen, au Conseil, aux gouvernements et aux parlements nationaux, ainsi qu'au grand public.

Le rapport d'activités 2021 de la Cour est disponible sur son site internet (eca.europa.eu) dans 24 langues de l'UE.

Le rapport d'activités brosse un tableau complet des audits et publications de la Cour, des contrôles qu'elle a effectués dans les États membres et les pays tiers, ainsi que de sa coopération avec ses principales parties prenantes en 2021. Il comporte aussi des informations clés sur les agents, la gouvernance et les finances de la Cour.

Contact presse

Service de presse de la Cour: press@eca.europa.eu

- Vincent Bourgeois: vincent.bourgeois@eca.europa.eu - M: (+352) 691 551 502
- Damijan Fišer damijan.fiser@eca.europa.eu - M: (+352) 691 551 224
- Claudia Spiti: claudia.spiti@eca.europa.eu - M: (+352) 691 553 547